



2e tour : dimanche 27 mars

Merci à tous les électeurs qui nous ont permis de frôler la majorité absolue avec **48,65%** des voix, meilleur score du département !

Nous tenons à saluer tous les autres candidats qui ont défendu avec conviction et correction leurs opinions, à l'exception de M. Bellaïche qui a cru que l'agressivité et la désinformation étaient une bonne tactique. Les Charentonnais et les Mauritiens dans leur diversité se respectent et privilégient les bonnes relations entre eux. Cela fait aussi partie de notre cadre de vie !

Le candidat socialiste a été lourdement sanctionné en ne dépassant même pas la barre des **20%** des voix, soit **7,38%** des inscrits ! Or, la loi ne permet aux candidats de se maintenir que s'ils ont obtenu plus de **12,5%** des inscrits au 1er tour. M. Bellaïche est malgré tout « **repêché** » ! Cette élection prouve, une fois de plus, qu'il ne parvient jamais, sur son nom, à être élu à Charenton et à Saint-Maurice.

De notre côté, nous continuerons à préserver nos communes, sans fausses promesses, sans démagogie, mais toujours avec le souci de l'intérêt général.

Que notre canton, dans ce monde difficile, reste un lieu de bien vivre, de respect, de sécurité et de solidarité.

Nous faisons appel à tous ceux qui nous ont fait confiance dimanche dernier, mais aussi aux abstentionnistes qui ne se sont pas déplacés lors du 1er tour.

Nous comptons sur vous dimanche 27 mars comme vous pourrez compter sur nous.

Jean-Marie Brétilon et Krystina Behêtre